



VILLE DE
POUSSAN

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

www.ville-poussan.fr et blog.ville-poussan.fr



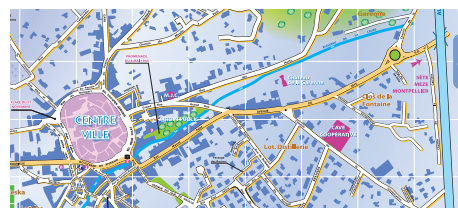
CITOYENNETÉ

Les permanences des élus P. 4
Le répertoire de la mairie P. 5



CITOYENNETÉ

Intercommunalité : fusion CCNBT - CABT P. 6



URBANISME

Arrêt du plan local d'urbanisme P. 7



SPORTS

13^e soirée des trophées sportifs P. 8
Rencontre : Thierry Colin, champion de Sambo P. 11



SCOLAIRE

De découvertes en découvertes P. 12



ENFANCE JEUNESSE

Les activités du Pôle Enfance Jeunesse P. 13



TRAVAUX

Infos chantiers P. 16



FESTIVITÉS

Élection de Miss Poussan P. 18
Le carnaval de Poussan P. 20



CULTURE

Exposition Léonard de Vinci P. 24



ENVIRONNEMENT

Journée du développement durable P. 26



BRÈVES

Élections, CNI, prévention routière P. 28
Recensement citoyen, encombrants P. 30



HISTOIRE

Les petites histoires... à Poussan P. 29



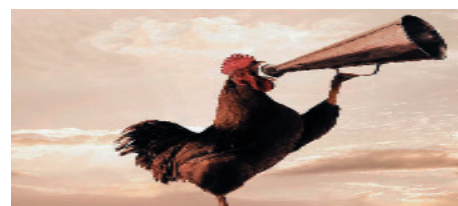
ÉTAT CIVIL

État civil 2017 P. 30



SOCIAL

Mammobile P. 31
Don du sang P. 31



TRIBUNE LIBRE

Expression des groupes municipaux P. 31

Édito

Le Conseil Municipal vient de voter le budget : cette année encore, la part communale des impôts locaux n'augmentera pas.

Malgré des coupes budgétaires de l'État qui pénalisent de manière drastique nos budgets et réduisent nos capacités d'investissement, nous consacrerons encore une part importante de nos moyens aux travaux de voirie, de création et de rénovation des bâtiments communaux.

Nous continuerons à soutenir activement le scolaire, la jeunesse et la culture. Le tissu associatif ne sera pas oublié non plus.

Cette année, l'Etat ampute de 80 000 euros la dotation communale pour le non respect du quota de logements sociaux. D'un côté, l'adoption du Plan Local d'Urbanisme limite l'extension de nouvelles zones constructibles qui prévoit 30% de social et de l'autre la commune est pénalisée pour l'insuffisance de ces mêmes constructions... On peut appeler ça du racket d'Etat : « Selon que vous soyez puissant ou misérable... ».

Le PLU a été arrêté en Conseil Municipal le 6 Mars et l'enquête publique pourrait se dérouler à partir de mi-Juin 2017. Malgré le retard pris par ce dossier important et complexe, nous espérons une finalisation rapide après l'avis des Personnalités Publiques Associées et les conclusions de l'enquête publique. Un grand merci au nouveau bureau d'étude qui a pris le dossier en cours de route, aux élus et aux services en charge de ce dossier.

Depuis le 1^{er} Janvier, Poussan a rejoint la nouvelle Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau (CABT). Son nouveau président, ses 15 vice-présidents et tous les conseillers communautaires sont officiellement installés et travaillent avec assiduité à la mise en place de cette nouvelle grande structure. Ce qui n'est pas toujours évident même si les services sont à l'œuvre depuis plusieurs mois maintenant.

Nous pouvons les féliciter pour le travail déjà accompli ; l'harmonisation des compétences obligatoires constitue un chantier important.

Au niveau financier, la fusion des deux structures a nécessité des ajustements, notamment dans l'harmonisation des taux d'imposition. Pour synthétiser, il est à noter qu'en 2017, les habitants de l'ex CCNBT auront une légère diminution au niveau fiscal, la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) ne bougera pas, seules les entreprises connaîtront une augmentation sur la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises).

Le vote du budget de la CABT a donc nécessité un travail conséquent de la part des élus et des services. L'harmonisation complète des deux établissements, au niveau des compétences ou d'un point de vue financier, demandera encore de nombreuses heures de travail pour aboutir.

Le service culturel prépare pour le mois de mai une grande exposition avec nos amis italiens de Larciano sur les maquettes d'Andréa Néri d'après des dessins de Léonard de Vinci. Fruit d'une collaboration avec le comité de jumelage, cette grande manifestation permettra au public de se plonger dans l'univers inventif du génie toscan. Elle s'adresse également aux collégiens et aux écoliers avec un programme pédagogique adapté.

Je profite des prochains congés de printemps pour souhaiter de bonnes vacances à tous.

Je tiens également à rappeler aux citoyens la tenue prochaine des élections présidentielles et législatives : venez voter, venez faire entendre votre voix. Voter est un droit, ne pas l'exercer c'est oublier le prix que certains ont dû payer pour l'obtenir.

*Merci de nous faire confiance,
ce n'est qu'ensemble que nous réussirons.*

Votre Maire, Jacques Adgé.



Mon coup de cœur

Le carnaval 2017 a été un excellent cru : un grand soleil pour la cavalcade, des chars magnifiques, le traditionnel Branle de la Chemise qui a fait le plein de participants... Je tiens à remercier l'organisation, les bénévoles, les associations et tous les participants pour le bon déroulement de cette manifestation à laquelle les poussannais sont très attachés.

Mon coup de gueule

Au rang des incivilités, après avoir de nombreuses fois vitupéré contre les déjections canines, je veux pointer cette fois les dépôts sauvages d'immondes que l'on retrouve partout, en ville et en garrigue, le long des routes ou dans la nature. Une déchetterie gratuite pour les particuliers existe à Montbazin, l'Agglo ramasse les ordures ménagères et la commune organise un ramassage des encombrants une fois par semaine, n'est-ce pas suffisant ?

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL DE LA VILLE DE POUSSAN N°42 - 2017

Directeur de la publication
Jacques Adgé, Maire de Poussan

Comité de rédaction
Florence Sanchez, Dany Bourdeaux
Nathalie Chauvet, Michel Bernabeu,
et les élus du groupe majoritaire.

Conception, réalisation, photos
Service communication de la ville de Poussan
place de l'hôtel de ville - 34560 POUSSAN
Tél. : 04 67 78 99 56 - www.ville-poussan.fr
communication@ville-poussan.fr

Impression
JF Impression - Montpellier
Impression avec encres végétales sur papier PEFC
issu de forêts gérées durablement





PERMANENCES DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES DÉLÉGUÉS

(sur rendez-vous auprès du secrétariat)

PERMANENCE	ÉLU	HORAIRES	SECRÉTARIAT	TÉLÉPHONE
M. le Maire	Jacques Adgé	Sur rendez-vous	Fabienne Reinaldos	Tél. 04 67 78 99 51
Social, solidarité intergénérationnelle	Yolande Puglisi	Sur rendez-vous	Jacqueline Robillard	Tél. 04 67 18 35 91
Finances, développement économique	Ghislain Natta	Judi 15h/17h	Marie-Pierre Laux	Tél. 04 67 18 35 90
Communication, Culture	Florence Sanchez	Mercredi matin	Philippe Péron	Tél. 04 67 78 99 56
Patrimoine	Florence Sanchez	Mercredi matin	Philippe Péron	Tél. 04 67 78 99 56
Urbanisme, environnement	Serge Cuculière	Mardi 17h/19h	Thérèse-Marie Ménard	Tél. 04 67 78 99 54
Agenda 21	Isabelle Bainée	Mardi 17h/18h	Laure Le Bourhis	Tél. 04 67 18 35 94
Ressources humaines	Dany Bourdeaux	Mardi 10h/12h	Brigitte Kerbiguet	Tél. 04 67 78 99 52
Festivités, animation jeunes	Dany Bourdeaux	Vendredi 11h/12h	Mélina Delion	Tél. 06 81 31 48 24
Sécurité, anciens combattants	Pascal Giugleur	Vendredi 17h/18h	Police municipale	Tél. 04 67 53 23 80
Scolaire, enfance jeunesse	Arlette Raja	Mardi 10h/12h	Perrine Odier	Tél. 04 67 43 78 44
Sports, travaux	Jésus Valtierra	Vendredi 10h/12h	Luc Varalda	Tél. 06 75 40 81 92

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie

Standard : Tél. 04 67 78 20 03 - Fax 04 67 78 44 27

Accueil de la Mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Secrétariat du Maire

Tél. 04 67 78 99 51 - Courriel : mairie@ville-poussan.fr

Accueil Citoyenneté Population

Tél. 04 67 78 99 53 - Courriel : etat.civil@ville-poussan.fr

Tél. 04 67 18 35 96 - Courriel : elections@ville-poussan.fr

Urbanisme, cadastre

Tél. 04 67 78 99 54 - Courriel : urbanisme@ville-poussan.fr

Ouvert au public lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h ou sur RDV.

Fermé le mercredi.

Pôle Social (CCAS)

Tél. 04 67 18 35 91 - Fax 04 67 18 35 98 - Courriel : ccas@ville-poussan.fr

Accueil public sur RDV du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Service communication, culture et patrimoine

Tél. 04 67 78 99 56 - Courriel : communication@ville-poussan.fr

Service associations, animations, festivités

Tél. 06 81 31 48 24 - Courriel : associations@ville-poussan.fr

Accueil public lundi de 13h30 à 17h et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Pôle technique

Tél. 04 67 18 35 92 - Courriel : servicetechnique@ville-poussan.fr

Service encombrants

Sur inscription à l'accueil de la Mairie ou par tél. 04 67 78 99 53

Agenda 21

Tél. 04 67 18 35 94 - Courriel : agenda21@ville-poussan.fr

Pôle Enfance Jeunesse

Tél. 04 67 43 78 44 - Courriel : secretariat.pej@ville-poussan.fr

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h/12h - 13h/17h - Mercredi : 8h/12h

Guichet unique

Tél. 04 67 18 24 85 - Courriel : guichet.unique@ville-poussan.fr

Inscription, réservation et paiement : cantine scolaire, ALP, ALSH, stages, séjours, classes de découvertes.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h/11h45 - Mercredi 8h/12h - 13h30/18h30

Accueil de Loisirs

• ALP des Baux : tél. 04 67 18 13 38 - Courriel : clae@ville-poussan.fr

• ALP Véronique Hébert : tél. 06 79 71 27 21 - Courriel : clae.hebert@ville-poussan.fr

• Centre de loisirs ALSH : tél. 04 67 18 13 38 - Courriel : clsh@ville-poussan.fr

Sports

Tél. 06 75 40 81 92 - Courriel : sports@ville-poussan.fr

Service Police Municipale

Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Permis de conduire, certificat d'immatriculation.

Tél. 04 67 53 23 80 - Portable 06 83 41 48 09 - ASVP 06 45 27 64 30

Courriel : policemunicipale@ville-poussan.fr

Point Info

Tél. 04 99 02 01 50 - Courriel : pointinfo@ville-poussan.fr

Lundi de 9h à 11h et vendredi de 9h à 12h

SOCIAL

Assistante Sociale Tél. 04 67 18 33 50

Mardi, uniquement sur rendez-vous

Mission Locale d'Insertion Tél. 04 67 18 30 00

Mercredi uniquement sur rendez-vous

SCOLARITÉ / ENFANCE

Crèche Parentale Les Petites Pousses

Tél. 04 67 78 69 25

Micro crèche le Cocon

Tél. 06 14 42 57 82 - courriel : le-cocon@orange.fr

Micro crèche 4 pattes et petits pas

Tél. 06 48 09 55 81 - courriel : 4pattesetpetitpas@gmail.com

Relais Assistantes Maternelles

Tél. 04 67 53 82 27 - Courriel : rameset@ccas-ville-meze.fr

lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 16h30, vendredi uniquement sur RDV

Groupe Scolaire les Baux

École Maternelle les Baux Tél. 04 67 78 21 84

École Élémentaire les Baux Tél. 04 67 78 20 95

Groupe Scolaire Véronique Hébert

École Maternelle et Élémentaire Véronique Hébert Tél. 04 67 18 60 25

Collège Via Domitia

Tél. 04 67 78 20 13 - Site : <http://viadomitia.fr>

Transports scolaires Hérault Transports Tél. 04 34 888 999

NUMÉROS UTILES

EDF Dépannage Tél. 09 72 67 50 34

Éclairage public Tél. 0 800 002 621 (appel gratuit)

pour le centre ancien Tél. 04 67 78 99 53

Lyonnais des eaux Tél. 0810 363 363 / 09 77 40 94 43

Communauté de Communes Nord du Bassin de Thau

Tél. 04 67 78 55 96

Ambassadeur du tri Tél. 0 800 801 083

Déchetterie intercommunale Tél. 04 67 78 55 96

Agence d'Urbanisme CCNBT Tél. 04 67 43 87 73

Centre des impôts de Sète Tél. 04 67 46 38 00

MJC Tél. 04 67 78 21 26

NUMÉROS D'URGENCE

Samu Tél. 15

Pompiers Tél. 18

Gendarmerie Tél. 17

Intercommunalité

Depuis le 1^{er} janvier 2017 la Communauté de Communes Nord du Bassin de Thau et Thau Agglo ont fusionné pour créer un nouvel établissement : la Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau (CABT).

Les 14 communes de la CABT

Balaruc-Le-Vieux, Balaruc-Les-Bains, Bouzigues, Frontignan-La-Peyrade, Gigan, Loupian, Marseillan, Mèze, Mireval, Montbazin, Poussan, Sète, Vic-La-Gardiole, Villeveyrac.

Les élus de Poussan dans la CABT

Jacques Adgé, 10^e vice-président
Yolande Puglisi, conseillère communautaire

Les commissions thématiques

Cycle de l'eau

Titulaires : Jacques Adgé, Serge Cuculière
Suppléant : Jésus Valtierra

Espaces naturels, traitement des déchets, développement durable

Titulaires : Jacques Adgé, Jean-Louis Lafon
Suppléant : Pierre Cazenove

Mobilité durable et Aménagement du Territoire

Titulaires : Yolande Puglisi, Jacques Adgé
Suppléant : Jésus Valtierra

Finances et Mutualisation

Titulaires : Ghislain Natta, Danielle Bourdeaux
Suppléant : Jacques Llorca

Culture et Patrimoine

Titulaires : Florence Sanchez, Michel Bernabeu
Suppléant : Stalinas Thiry

Sport et Nautisme

Titulaires : Jésus Valtierra, Jean-Claude Pagnier
Suppléant : Gilles Fouga

Politique du logement, Cohésion sociale et développement urbain

Titulaires : Yolande Puglisi, Danielle Bourdeaux
Suppléant : Arlette Raja

Développement économique, Tourisme et Agriculture

Titulaires : Yolande Puglisi, Stanislas Thiry
Suppléant : Jacques Llorca



Le Président François Commeinhes entouré de ses 15 vice-présidents

La CABT est la deuxième agglomération de l'Hérault après celle de Montpellier pour un territoire qui regroupe 14 communes et totalise près de 125 000 habitants.

Les premières décisions ont concerné la désignation des 50 conseillers communautaires. Le conseil municipal de Poussan s'est réuni le 30 novembre 2016 pour désigner, parmi les anciens délégués communautaires, les deux élus pouvant siéger au nouveau conseil : M. Jacques Adgé, Maire, et Mme Yolande Puglisi, 1^{re} Adjointe.

Depuis le 1^{er} janvier 2017 les élus communautaires mettent en place l'organisation de la gouvernance de cet EPCI :

- 12 janvier 2017 : élection du Président et des quinze vice-présidents.

- 26 janvier 2017 vote de 18 décisions :

- Représentation des élus au sein des structures auxquelles la CABT est adhérente ou membre : M. Jacques Adgé a été désigné pour siéger au Syndicat Mixte du Bassin de Thau.

- Maintien pour l'année 2017 de l'attribution de compensation de 551 000 € pour la Ville de Poussan.

- 2 février 2017 : arrêté de délégation de fonction à M. Jacques Adgé aux marchés publics, accords-cadres et groupement de commande.

- 27 février 2017 : vote de 35 décisions dont la représentation des élus au sein des différentes structures auxquelles la CABT est adhérente ou membre :

- M. Jacques Adgé élu membre titulaire à la Commission Consultative des Services Publics Locaux et à la Commission de Concession de Service Public.

- Mme Yolande Puglisi élue membre suppléante au Syndicat Intercommunal des Espaces Littoraux.

- M. Pierre Cazenove élu membre titulaire au Syndicat Intercommunal d'Aménagement et gestion des espaces Naturels du massif de la Gardiole.

- Création des commissions thématiques avec les élus communautaires et les élus municipaux locaux.

- 23 mars 2017 : vote de 38 décisions dont plusieurs importantes en matière de fiscalité (CFE, TOEM, TFB, TFNB) ainsi que le vote des budgets.

Le regroupement des deux anciens établissements publics de coopération intercommunale dispose des années 2017 et 2018 pour harmoniser les aspects fiscaux et financiers de cette fusion.

D'autres réunions auront lieu pour traiter des sujets importants concernant le Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC), la mise en place du travail de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT). Tous ces travaux auront des impacts fiscaux, en lien avec un lissage sur une période à déterminer, des taux d'imposition, mais également financiers quant aux montants de la Dotation Générale de Fonctionnement (DGF) et du FPIC.

Arrêt du Plan Local d'Urbanisme

Une réunion publique s'est tenue le 20 février 2017 au Foyer des Campagnes pour présenter les dernières avancées du PLU de Poussan dont l'arrêt a été voté en conseil municipal le 6 mars dernier.



Le Plan Local d'Urbanisme est un document important qui détermine, en accord avec le Schéma de Cohérence Territoriale du Bassin de Thau, les grandes orientations du développement urbain, économique et environnemental de la Ville.

Un historique du PLU de Poussan

Au cours de la réunion publique du 20 février qui a réuni une centaine de personnes au Foyer des Campagnes, Serge Cuculière, Adjoint au Maire à l'urbanisme, appuyé par le bureau d'études *Agence Informations et Territoires* a tracé les grandes lignes de l'élaboration du PLU depuis son arrêt en 2013.

Suite à cet arrêt, le Préfet avait émis l'avis de suspendre la procédure jusqu'à ce que le SCoT soit opposable en 2014. Après des difficultés d'application de la Loi littoral et avec les anciens bureaux d'études, la collectivité a relancé la procédure afin de mieux intégrer la mise en conformité au SCoT avec l'évolution des réglementations et les applications faites par les services de l'Etat, ce qui explique la mise au point d'un nouveau dossier PLU en 2017.

L'évolution depuis 2013

Par rapport au PADD de 2013 certaines orientations ont été modifiées par nécessité de mise en conformité avec le SCoT, notamment les prescriptions de développement urbain qui ont conduit au résultat d'extension à urbaniser possible de 19,65 hectares seulement.

Concernant l'évolution de zonage : pour la zone d'activité des Clachs, au titre de la Loi Littoral, la zone Au a été déclassée en zone agricole As et la zone Ui constructible en

zone naturelle Nr. Concernant le secteur de Sainte Catherine - Marqueval, principale zone d'extension de la commune d'ici 2030, la zone Au0 de 30 hectares déjà destinée à l'urbanisation dans le POS, sera en partie bloquée dans le cadre du PLU avec possibilité d'urbanisation uniquement sur 19,65 hectares pour être compatible avec le SCoT, et en continuité des centres anciens pour être compatible avec la Loi littoral. Cette zone pourrait accueillir de l'ordre de 1 000 logements dont au moins 30% de logements locatifs sociaux. L'autre partie de la zone sera classée en zone naturelle en attente.

Pour les espaces boisés il est proposé de classer dans le PLU, 876,59 hectares soit environ 730 hectares de plus que dans le POS.

Par rapport aux OAP, trois secteurs à urbaniser sont étudiés :

- Au complexe sportif sont prévues des opérations d'aménagement intégrant les équipements existants : parkings, voies de dessertes, parcours de santé, réservation pour de nouveaux équipements.

- Dans le secteur sud-est du centre ancien : programme d'une quarantaine de logements dont 25% en locatif social, parking public de 45 places, réseaux de voirie et liaison douce, équipement à vocation socio-culturel.

Pour conclure, un échange avec le public a permis d'apporter des éclaircissements sur le problème des transports, le devenir des terres agricoles et de la viticulture, la cohérence urbaine, la ZAC de Sainte-Catherine - Marqueval et la question de la cabanisation.

Le compte-rendu audio de la réunion a été diffusé sur le site de la Ville : www.ville-poussan.fr

Composition d'un PLU

1) Rapport de présentation avec diagnostic territorial, état initial de l'environnement et évolution, justification des choix.

2) PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) il définit les grandes orientations d'aménagement et d'urbanisme de la commune, avec échéance 2030.

3) OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation), orientations définies sur les secteurs qui sont ouverts à l'urbanisation, et orientations d'aménagement sur des secteurs en zone urbaine.

4) Règlement et zonage.

5) Annexes avec les emplacements réservés, annexes sanitaires etc...

6) Avis des PPA.

Tous les documents réglementaires seront mis à disposition du public en Mairie et diffusés sur le site internet de la Ville au cours de l'enquête publique.

Prochaines étapes du PLU de Poussan

Après le vote de l'arrêt en Conseil municipal le 6 mars, le PLU est soumis aux Personnalités Publiques Associées qui ont trois mois pour rendre leur avis, normalement vers mi-juin.

En fonction de la rapidité des services de l'État à répondre, l'enquête publique qui dure un mois, pourrait démarrer avant les grandes vacances, avec la mise à disposition des documents réglementaires et la nomination d'un commissaire enquêteur qui sera chargé de recueillir les avis du public. En cas de réponse plus tardive des services, l'enquête aurait lieu en septembre. Suite à cette enquête le commissaire enquêteur remettra ses conclusions et l'approbation finale du PLU pourrait suivre soit en septembre, soit en novembre 2017.

Application du PLU de Poussan

Comme plus de 100 communes dans l'Hérault, Poussan va revenir sous le régime du Règlement National d'Urbanisme jusqu'à ce que le PLU soit opposable probablement début 2018.

Dans cette période transitoire, les permis de construire continueront à être instruits selon les mêmes procédures mais avec un avis préalable des services de la Préfecture.

13^e soirée des trophées sportifs

Le vendredi 6 janvier, au Foyer des Campagnes, le service des sports de la Ville de Poussan a réuni la fine fleur des sportifs locaux pour saluer les meilleures performances de la saison.



TIR OLYMPIQUE SPORTIF THAU ET GARRIGUES

Maxime GOUNELLE

Champion Régional Air comprimé

Frédéric GOUNELLE

Champion Départemental en fusil 100m et 50m

Michel GOUNELLE

Champion Régional

Michel RAJA

Champion Départemental et Régional en colt et pistolet

Gilles RAJA

Champion de France Régional pistolet

Cédric RAJA

Champion Départemental et Régional pistolet



COURSE À PIED (ENTENTE POUSSAN BALARUC)

Corinne HREN

1^{ère} Master 2 au trail des garrigues de Pignan

Christian PORTERO

3^e Master aux foulées des droits de l'homme à Montbazin

Laurent GIMENEZ

1^{er} senior au Vinotrail de Jonquière

Arnaud LEDUC

1^{er} Master au duo des cabanes à Manguio et aux boucles de Villeneuve

Eric DECAYEUX

3^e scratch au trail du Veydrac à Villeveyrac



B M X
Louis BOURDON
 Vice-champion Régional catégorie Poussin



BILLARD CLUB DE POUSSAN
Thierry PALAU
 Champion du Triathlon de billard Français



ÉQUITATION (ÉCURIES AUBIN)
Pau GARCIA RIBAS
 Médaille de bronze dans la discipline de Horse Ball
Ines BOUZARD, Noah CABAU CASTANE, Pau GARCIA RIBAS, Marie LEBLANC
 3^e dans la discipline Horse Ball, championnat de France Minime 4
Mehdi ABBASI, Bruno CABAU CASTANE, Louis DUBOIS, Nasri MNAOUAR, Antoine OSZUSTOWICZ, Chloé PEREZ
 1^{er} au championnat de France Junior en Horse Ball



US SÈTE ATHLÉTISME
Tom SANFILIPPO
 3^e du championnat du triple saut
 3^e du championnat de cross de l'Hérault et UNSS



GYMNASTIQUE (FRONTIGNAN AC GYM)
Sacha CAZENOVE
 Vice-champion Régional Catégorie Poussin
Elisa VALE
 2^e au championnat Départemental et 5^e au championnat Régional
Florian PREVAULT
 1^{er} au championnat Départemental et Régional
Axel BOURDON
 1^{er} au championnat Départemental et Régional



TENNIS CLUB DE POUSSAN
Yaël ESPERANCE, Jules MORIN, Laurick ESPERANCE
 Champions de la coupe de l'Hérault
Mathieu GOUJON, Tom BELASCO, Timéo GRATALOUPE
 Champions de la coupe de l'Hérault



UNION SPORTIVE DU VOLLEY POUSSANNAIS
Vétérans + 50 ans
 2^e en coupe de France



PÉTANQUE (LA BOULE POUSSANNAISE)
Philippe OMONT, Mickaël MARSALLA, Adolpho FERNANDES
 Champions Départementaux de pétanque en triplette



ECOLE DE RUGBY DES VIGNES DE THAU

Florin VITO, Ewen LANGET, Théo LANGET, Samuel ROUQUET, Adrien TAFANEL, Alex DERICK, Lorenzo CALVI, Johan BURGUILLON
Tournois de Millau, Mazamet, Rives d'Orb, Montélimar

ASP RUGBY

Finaliste du challenge du Languedoc Pays Catalan



UNION SPORTIVE POUSSAN TAMBOURIN

Équipe Benjamins

Vice-championne de France

Équipe Féminine Série A

Championne de l'Hérault

Équipe Masculine

2^e niveau national

Équipe Féminine Nationale

Vice-championne d'Europe et de France en extérieur



FTHB POUSSAN HAND BALL

Équipe - 15 ans fille

Championne Départementale

Équipe - 18 ans garçon

Vice championne Départemental

Équipe Séniors garçon

Championne Départementale

Ana SILVA, Esther BENOIT, Téva HAMEURY, Naïl MEHENNI, Thomas TABARRACCI, Lilou HETMANIAK, Elya BODIN, Anastasia AZAUBERT
Sélection équipe comité de l'Hérault



JUDO ET SAMBO (JUDO ATHLÉTIQUE POUSSANAIS)

JUDO

1^{er} Critérium Régional

SAMBO SPORTIF

Champions du monde, de France, et de Coupe Régionale



LES BÉNÉVOLES

Nathalie PALAISI

CAP FOOTBALL

Nicolas CAZENOVE et Yvan BUONOMO

U S P TAMBOURIN

Didier AITMENSOUR

BILLARD CLUB DE POUSSAN

Nicole PORTERO et Bernard BRESSON

TENNIS CLUB DE POUSSAN

Dominique BRUN et Marc LEBRAS

ECP VELO

Sophie GOMEZ

FTHB POUSSAN HAND BALL

Julien TAELEMAN

ENTENTE POUSSAN BALARUC



Un triplé gagnant

Le sambo français a été reconnu sport de haut niveau en 2013 et en 2016, notre ville a déjà un champion du monde et champion de France dans la discipline. Le Judo Athlétique de Poussan (JAP) a de quoi être fier et nous, nous le sommes également.



Pour être honnête avant que le Sambo ne débarque à Poussan, je n'avais aucune idée de l'existence d'un tel sport. Et lorsqu'au mois d'octobre, j'ai appris que nous avions un champion du monde... Je suis allée le rencontrer pour en savoir un peu plus.

Thierry Colin, notre grand champion a commencé le judo au JAP, via son fiston inscrit au club. L'entraîneur Didier Serrano a bien du flair car il est allé chercher le grand Thierry de 40 ans sur les gradins pour lui faire tester le judo il y a dix ans puis le sambo il y a seulement cinq petites années. Le sambo est arrivé en 2012 au club avec le poussannais Guillaume Albertini, sélectionneur de l'équipe de France et vice-président du comité France de sambo. "A l'époque, j'avais besoin de me dépenser pour me détresser du boulot, souligne Thierry Colin, car travailler dans les travaux publics avec des astreintes, ce n'est pas de tout repos. Alors j'ai dit pourquoi ne pas essayer et je suis descendu sur le tapis. Je me suis pris au jeu et j'ai adhéré tout de suite à l'esprit du judo et du club. Puis lorsque le sambo a fait son entrée au club, j'ai également fait partie de l'aventure".

Une aventure collective

"Le sambo est un sport individuel mais sans

l'équipe on ne peut rien faire", aime à dire Thierry Colin. Lorsqu'ils sont allés en Croatie en octobre dernier pour le championnat du monde, les samboïstes poussannais sont partis en minibus et là, ils se sont encore plus soudés les uns avec les autres. Le voyage les a rapprochés et ensemble ils ne faisaient plus qu'un. "Face au combat, explique Thierry, il faut rester humble et calme". Fabrice Barbe, président du club, parle de Thierry avec une profonde amitié. Il dit de lui qu'il a "une grandeur d'âme, un cœur énorme pour travailler et faire travailler les autres. Il est toujours joyeux pendant et après les entraînements. Il ne se plaint jamais et c'est en faisant travailler chaque membre de l'équipe, qu'il progresse personnellement". C'est un grand champion avec les qualités d'un grand sportif. Il faut dire que pour tenir le rythme des entraînements surtout avant les compétitions, il faut en vouloir et être tenace.

"On n'y croit pas"

Le grand jour, Thierry marchait tout autour du terrain pour se concentrer. Il ne parlait à personne, il restait dans sa bulle. C'était le premier des poussannais à passer les finales. Il devait combattre entre autres les russes qui eux, s'entraînent au sambo depuis leur plus tendre enfance. "J'avais la pression, se souvient Thierry,

Sur le tapis, je devais tenir quelques minutes intenses. En cours de combat, on me déclare vainqueur, mais là, on n'y croit pas et puis on est encore dans la concentration car les copains ne sont pas encore passés. Je leur ai mis la barre haute. Et quand tout le monde a terminé ses combats, que l'on est monté tous les trois sur le podium, que l'on m'a remis ma médaille d'or et que la Marseillaise a retenti, là j'y ai cru et l'émotion était intense. Entendre l'hymne Français à l'étranger après avoir remporté un championnat du monde, je ne pensais pas vivre ce bonheur à 50 ans". Et ce qui a encore plus ému Thierry, c'est de voir les étoiles dans les yeux des petits du club quand il s'est prêté au jeu des autographes à son retour à Poussan. "Il faut donner envie aux jeunes, conclut-il, et quand on met la tenue France, on la porte avec fierté et l'on se dit que même à nos âges, on peut encore rêver !". L'avenir semble d'ailleurs assuré puisque déjà, le club compte une championne de France 2017 avec la petite Manon Torregrosa qui a dix ans et Titouan Bec qui est vice-champion de France à 12 ans. L'aventure continue pour Thierry qui se rendra au championnat d'Occitanie le 22 avril prochain, puis au Championnat du monde en octobre en Grèce. Toute l'équipe fait appel aux sponsors pour les aider dans l'organisation de leur déplacement car la Grèce en mini-bus... avis aux gentils donateurs.

Nathalie Chauvet

Un triplé pour le JAP au championnat du monde master en Croatie

Or pour Thierry Colin en + 100 kg M C
Argent pour Cyril Olivier en – 82 kg M A
Bronze pour Fabrice Barbe en – 100 kg M B
 Gilles Pastre, Yannick Virole et Didier Serrano 7^e

Palmarès au sambo de Thierry Colin catégorie +100 kg master C

2012/2013 Vice-champion de France
 2014/2015 Championnat de France
 2015/2016 : Championnat de France
 2016 : Champion du monde Master +100 kg
 2017 : Champion de France

De découvertes en découvertes...

Classes découvertes, Olympiades, classes de voile, spectacles de fin d'année, la commission scolaire de la ville s'investit pour le bien-être des jeunes poussannais.



CLASSES DÉCOUVERTES

Bec-de-Jeu :

2 classes de CM2

Coût du séjour : 10 040 €

Participation des parents : 10/20/30€
(selon tranches d'imposition)

Méjannes-Le-Clap :

4 classes de CE1

Coût du séjour : 27 443 €

Participation des parents : 10/20/30€
(selon tranches d'imposition)

Classes de voile à Balaruc :

4 classes pour 104 élèves

Coût de la semaine : 6 448 €

Participation des parents : Gratuit

La cure de jouvence continue

Lors des vacances de février, la classe de Mme Mauduit au Baux a été repeinte et s'est vu équiper d'un grand placard mural pour ranger le matériel pédagogique.

La façade des écoles maternelle et élémentaire des Baux est en cours de rafraîchissement, les murs vont être repeints et des bancs ont été installés. Les familles pourront attendre leurs enfants dans un espace plus chaleureux et apprécier la fresque réalisée par les enfants d'élémentaire dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires.

La cantine des Baux n'a pas échappé au mouvement : l'entrée a été entièrement rénovée (porte, toit, peinture) et deux fenêtres ont d'ores-et-déjà été remplacées. Sans oublier bien sûr, tous les petits travaux d'entretien, réalisés essentiellement par un agent communal affecté sur nos deux groupes scolaires.

Classe découverte à Bec-de-Jeu

Du 21 au 25 novembre deux classes de CM2 de l'école élémentaire des Baux sont parties à Bec-de-Jeu, près de Mende en Lozère.

Accompagnés de leurs enseignantes Mmes Boedot et Mauduit ainsi que deux animateurs du Pôle Enfance Jeunesse, les enfants ont découvert la Lozère en Automne. Malgré les intempéries, ils ont passé une journée à la ferme pédagogique de Fiou-gage et ont visité un magnifique moulin à

eau dont le propriétaire leur a expliqué le fonctionnement. Ils ont exploré la grotte de calcaire de la Briquette et y ont vu des colonnes de calcite et des chauves souris. Au centre ils ont fait du tir à l'arc, du mur d'escalade, du tir à la carabine laser etc.. Le mercredi l'équipe d'élus du scolaire est allée rendre visite aux enfants enchantés par leur séjour, le centre et ses activités et particulièrement la nourriture qui était très très bonne.

Classe découverte à Méjannes-le-Clap

Les enfants de CE1 et CE1/CE2 sont partis du 20 au 24 mars, au cœur de la garrigue, sur le plateau calcaire de Méjannes-le-Clap au centre d'hébergement « Espace Gard Découverte ».

Les 4 classes ont bénéficié d'un programme d'activités diverses, ludiques et sportives: escalade, spéléologie, équitation, voltige, tir à l'arc, poney game mais également culturelles comme la visite d'une ferme pédagogique ou la découverte du métier de palefrenier.

Accompagnés de leurs enseignantes : Mme Bruyere, Mme Destael, Mme Tubert pour l'école des Baux et Mme Cladera pour l'école Véronique Hébert, ainsi que des animateurs du Pôle Enfance Jeunesse.

Les élèves ont profité d'une semaine de dépaysement, un avant-goût des vacances de printemps.

Spectacles de Noël

Le 8 décembre, les écoles maternelles des Baux et de Véronique Hébert ont pu assister au spectacle de marionnettes : *la véritable histoire du père Noël* pour le plus grand plaisir des petits qui ont pu ensuite déguster un goûter après la visite du Père Noël.

Les 15 et 16 décembre les élèves des écoles élémentaires étaient invitées à la salle de spectacle de la MJC à la projection du film *Pôle Express* : l'aventure était au rendez-vous et nos petits écoliers sont repartis en rêvant.

Olympiades

Pour la troisième année consécutive, les élus délégués au scolaire, accompagnés par le service des sports, s'associent aux écoles élémentaires de la ville pour organiser les Olympiades qui auront lieu du 29 mai au 1^{er} juin au complexe sportif des Baux. L'idée principale étant de mélanger les enfants des deux écoles de la ville par même niveau scolaire autour de la pratique sportive sans esprit compétitif. La présence d'Hérault Sport permettra aux écoliers de découvrir de nouvelles activités.

Classes de voile

Les classes de voile se dérouleront au centre nautique de Balaruc-les-Bains du 3 au 7 juillet pour 4 classes de CM1 et CM2 de l'école des Baux et de Véronique Hébert.

Pôle Enfance Jeunesse

Rencontres, animations, sports, fêtes, activités culturelles ou artistique, c'est un programme complet que les enfants de Poussan découvrent au long de l'année scolaire.



Centre de Loisirs : animations, projets et calendrier

Poursuite du projet intergénérationnel

Depuis plusieurs mois, le centre de Loisirs et la maison de retraite « la Mésange » ont mis en place un projet intergénérationnel qui permet aux enfants et aux résidents de se rencontrer et d'échanger de manière régulière.

Les rencontres ont lieu le mercredi après-midi, à la maison de retraite. Sur la base du volontariat, 12 enfants (6 en maternelle et 6 en élémentaire), qui souhaitent participer à l'atelier pâtisserie, réalisent un gâteau avec quelques résidents.

C'est à chaque fois un bon moment de partage autour de chants, de papotage, d'anecdotes que nous racontent les résidents et de rire... Un moment important pour nous comme pour eux, un bien-être partagé...

Les projets communs ne s'arrêtent pas là : la Mésange participe à la Grande Lessive®, projet impulsé par le pôle enfance jeunesse, tandis que notre participation à la semaine bleue au mois d'octobre est en cours de réflexion.

Retour sur les vacances de février.

Les moments forts de ces deux semaines se sont exprimés notamment lorsque les élémentaires ont joué aux espions au Laser Game de Montpellier, ou lorsque nos bambins sont allés se dépenser à Fantasy parc à Gigan.

Mais n'oublions pas les ateliers cuisine qui ont été réalisés, notamment pour fêter la Chandeleur comme il se doit ! Tout ceci évidemment agrémenté d'animations sportives pour garder la ligne et d'ateliers manuels pour se calmer et se détendre... La boum du Carnaval avec ses friandises, réalisées en activité, a clôturé ces deux semaines.

Et nous voilà déjà aux vacances d'Avril !

Les moments forts de ces deux semaines devraient sans nul doute être au rendez-vous lors des deux sorties proposées. La première, le mercredi 5 avril, les maternelles devront chercher et trouver les œufs de Monsieur Lapin au Zoo du Lunaret ; la seconde, le jeudi 13 avril, ce sera au tour des élémentaires de se dépenser à la piscine de Sète !

Nous profiterons également du Bois de Boulogne et de notre garrigue pour les animations nature. Par ailleurs, deux associa-

tions poussannaises : le billard club et la Boule poussannaise participeront et feront découvrir aux enfants du centre, leur passion, en les initiant au billard français et à la pétanque.

Ce qui nous amène aux mercredis de mai et de juin (juillet)...

Bien que les programmes d'animations ne soient pas encore bouclés à l'heure actuelle, nous pouvons tout de même vous parler des deux animations coup de cœur de cette période. Il s'agit tout d'abord du spectacle pour les enfants de maternelle « Le voyage magique de maître renard », raconté par Matthieu Metivet de la Caravane d'Altaraïn, le mercredi 10 mai. Ensuite, une initiation à la sculpture sur bois sera proposée aux enfants d'élémentaire par le sculpteur Gérard Saez.

En attendant l'été...

Tout comme les deux années précédentes, le centre de loisirs ouvrira ses portes dans les locaux de l'école Véronique Hébert. Le centre de loisirs sera ouvert du lundi 10 juillet au vendredi 11 août. Le programme détaillé des animations et sorties sera disponible courant juin.

A très vite !



Actualités des ALP

ALP des Baux

L'année 2017 a démarré avec une bonne nouvelle : l'Expo des enfants proposée du 5 décembre 2016 au 6 janvier 2017, à la mairie de Poussan, sur le thème de « *la musique* », a eu un franc succès. Les instruments de musique réalisés par les enfants ont été créés à partir de matériaux de récupération. La CCNBT, en visite à Poussan, a apprécié le résultat et a souhaité récupérer les œuvres pour les exposer sur son site ; ce qui a rendu les artistes très fiers !

Entre février et mars, les enfants des ALP ont préparé le carnaval, qui a eu lieu le vendredi 10 mars sous un magnifique soleil. Enfants, animateurs et enseignants ont joué le jeu pour permettre à tous de faire de cette aventure, un moment plein de joie.

De son côté, le projet de la Grande Lessive® suit son chemin d'année en année. Pour 2017, les enfants ont exposé

leurs œuvres le jeudi 23 mars dans le centre du village, aux anciennes Halles. C'était l'occasion de rassembler plusieurs acteurs du territoire autour d'un projet commun : ainsi les ALP, le centre de loisirs, l'école élémentaire des Baux, la maison de retraite la Mésange, la micro-crèche le Cocon, le Relais Assistants Maternel ont travaillé sur le thème de cette session : « *ma vie vue d'ici* ». Ces moments partagés sont toujours agréables et cette thématique artistique a permis à tous de laisser éclater leur imagination.

N'oublions pas pour autant les activités du quotidien comme les animations sportives qui permettent aux enfants de se défouler, mais aussi manuelles, ludiques ou tout simplement les jeux libres dans la cour sous la surveillance de l'animateur.

Lors des TAP, les animateurs Sandrine, Audrey et Nico ont mis en place deux grands thèmes qui accompagnent les élémentaires tout au long de l'année scolaire. Le premier : rendre l'entrée du Pôle Enfance Jeunesse plus accueillante et chaleureuse. Ainsi, le petit jardin est régu-

lièrement entretenu par les enfants, des potagers sont en cours de création... Bien entendu ceci est réalisé avec l'aide des animateurs. Les temps d'activité étant courts, cela prendra un peu de temps avant que tout soit fini. Une « *mosaïque en pierre* » a aussi été réalisée en haut des escaliers. Le second thème en collaboration avec l'école élémentaire : embellir la cour de l'école. Les quelques marches qui séparent les deux cours ont été repeintes et des pneus ont été peints par les enfants pour en faire à terme des jardinières. A la fin du projet, avec ce joli décor, les enfants n'auront qu'une seule envie : « *venir à l'école* » !

Les autres animateurs ont concocté un programme d'activités manuelles et sportives variées qui permettent à chacun de trouver son bonheur.

Cette année scolaire, l'association Cultures Urbaines Sans Frontières est notre fil rouge. Du BMX, SLAM, Skateboard et Graff ont et vont rythmer les TAP de vos enfants tout au long de cette année scolaire. Un atelier BMX sera même

proposé aux maternelles lors des derniers cycles. Un de nos objectifs pour 2017 est de trouver des activités originales pour les maternelles comme on a pu le faire pour les élémentaires.

Pendant ce temps, élus, parents d'élèves, équipes enseignantes et responsables du pôle enfance jeunesse œuvrent ensemble à l'élaboration du nouveau Projet Educatif De Territoire qui va courir de 2017 à 2020. Cependant, aucun grand changement n'est à prévoir prochainement.

ALP Véronique Hébert

L'année 2017 a commencé sur les chapeaux de roues. Sur le temps méridien, l'accent a été mis sur la préparation du carnaval qui s'est déroulé le vendredi 10 Mars. Chaque groupe d'enfants avec son animateur a dû créer une structure en fleurs en papier.

Le temps des TAP a été particulièrement riche en ce début d'année, avec notamment la présence de deux intervenants extérieurs qui sont venus sensibiliser et initier les enfants à la langue des signes et au graffiti. D'ailleurs en ce qui concerne ce dernier, l'œuvre des enfants est à admirer juste derrière le portail d'entrée de l'école élémentaire. C'est l'association Culture Urbaine Sans Frontières (CUSF) de Sète qui a proposé cette activité. Les autres animations proposées en association avec le CUSF sont le BMX et le skate.

Parallèlement, les animateurs permanents de l'ALP ont proposé des cycles d'initiation au Kimball, aux gestes de premiers secours ou à l'origami.

TAP sport

Pour notre 3^e cycle de l'année, les animateurs sportifs (Alexis, Sylvain et Anthony) ont initié les enfants des deux groupes scolaires au tir à l'arc, au tennis de table et au badminton.

Pour rappel, les enfants, regroupés par tranches d'âges, découvrent et s'initient à différents sports tout au long de l'année : les lundis et jeudis, les CE - les mardis et vendredis, les CM.

Les prochains cycles proposés : lutte, course d'orientation, lacrosse, baseball, pétanque...

Service des Sports

Les séjours été 2017 arrivent !

Deux séjours sportifs seront organisés au mois de juillet, dans la vallée de l'Aude,

à Quillan : les 8-11 ans du 10 au 14 juillet et les 12-16 ans du 17 au 21 juillet.

Ces séjours ont pour thème principal les sports de pleine nature avec : rafting, hydrospeed, via ferrata, canoë, accrobranche, canyoning et QUELQUES SURPRISES.

Attention, il n'y a que **15 places** par séjour. Les inscriptions auront lieu durant le mois de mai au guichet unique du Pôle Enfance Jeunesse situé 26 rue de la salle et vous pouvez retirer le dossier d'inscription dès ce mois d'avril.

Si votre enfant est déjà inscrit dans l'une de nos structures d'accueil (ALP ou ALSH), il ne faudra que le compléter.

La formation des agents du pôle enfance jeunesse

Apprendre, comprendre, s'informer, se former.

Toujours dans l'optique d'améliorer sans cesse nos pratiques professionnelles, des formations sont proposées aux agents chaque année.

Cette année justement, trois formations sur le thème de la restauration scolaire sont proposées par notre prestataire API, pour l'ensemble du personnel. Ces formations, obligatoires, portent notamment sur :

- L'accompagnement des enfants durant le temps de repas (pour l'ensemble du personnel).
- Les bonnes pratiques d'hygiène (pour l'ensemble du personnel).
- Les techniques de remise en température (uniquement pour les agents de nos cantines).

Parallèlement, depuis quelques années, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Hérault propose un programme de formations continues à destination des professionnels de l'animation.

Proposée sur la base du volontariat à l'ensemble du personnel du PEJ, plusieurs thèmes ont retenu l'attention de nos agents, comme : l'éveil aux sciences par la création d'un conte scientifique, la pratique des activités physiques et sportives en Accueil Collectif de Mineurs, la gestion des conflits, l'accueil de qualité pour les publics porteurs de handicap.

GUICHET UNIQUE

26, rue de la Salle

Tél. : 04 67 18 24 85

Courriel : guichet.unique@ville-poussan.fr

Accueil de loisirs périscolaires (ALP)

ALP des Baux - Tél. : 04 67 18 13 38

Courriel : clae@ville-poussan.fr

ALP Véronique Hébert - Tél. : 06 79 71 27 21

Courriel : clae.hebert@ville-poussan.fr

Information importante

Dorénavant, pour joindre l'ALP Véronique Hébert, il faut appeler le 06 79 71 27 21

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Centre de loisirs - Tél. : 04 67 18 13 38

Courriel : clsh@ville-poussan.fr

Rappel des prochaines dates d'inscriptions

- Lundi 27 mars : mercredis avril/mai
- Mardi 9 mai : mercredis juin/juillet
- Lundi 19 juin : vacances d'été
- Lundi 14 août : mercredis de septembre

PRÉ-INSCRIPTION AUX ÉCOLES

Les dossiers de pré-inscription sont à retirer dès à présent au pôle enfance jeunesse auprès du guichet unique d'inscription situé 26 rue de la Salle.

Rappel : le guichet unique d'inscription est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 11h45 et le mercredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h en période scolaire et de 8h à 12h en période de vacances.

Pour compléter le dossier de pré-inscription, vous devez fournir :

- La photocopie du carnet de santé, uniquement les vaccins
- La photocopie du livret de famille (les parents et les enfants)
- La photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (les impôts sur le revenu et les taxes d'habitation ne font pas foi de justificatifs de domicile)
- La photocopie du jugement de divorce (le cas échéant)
- Le certificat de radiation pour un enfant déjà scolarisé.

ATTENTION : la totalité des documents est **obligatoire** pour que le dossier puisse être traité.

Les dossiers d'inscriptions du PEJ pour la rentrée 2017/2018 seront à retirer à partir de mi-juin et à déposer **au plus tard le 31 juillet** pour que votre dossier puisse être enregistré pour le jour de la rentrée.



Infos chantiers



Parking rue du collège

Tracage au sol, 26 places de stationnement créées dont 2 pour handicapés et 2 réservées pour la recharge des véhicules électriques. Pose prochaine d'une borne de recharge pour véhicules électriques par la CABT.



Salle Jean Théron

Installation d'un défibrillateur



Avenue du Languedoc

Réfection de la chaussée et des trottoirs, rénovation du pluvial, des réseaux d'assainissement et d'adduction d'eau, création de places de stationnement.



Rue des Amandiers

Alignement de la voie, création d'un pluvial et des réseaux d'adduction d'eau, pose d'une borne à incendie.



Place de la Mairie

Réfection du revêtement de sol, élagage des racines superficielles, aplanissement et repose des dalles.



Foyer des Campagnes

Rénovation de 2 salles à l'étage, création d'un bureau pour le comité des fêtes et d'un local technique pour le service culture.



Salle du Conseil Municipal

Remplacement du chauffage réversible



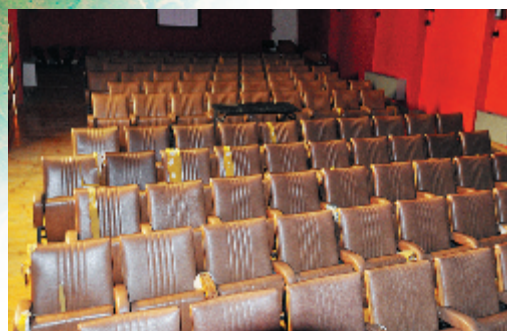
École Véronique Hébert

Reprise de l'étanchéité de la toiture de l'école maternelle.



École des Baux

Aménagement de l'entrée, peinture du restaurant scolaire, pose de bancs, création d'une fresque pendant les TAP.



MJC

Rénovation des sièges de la salle de spectacle.



LES CANDIDATES 1 Sara BÉRAUD, 2 Alizée CAZABAN, 3 Tamara FONCILLAS, 4 Lucie HERNANDEZ, 5 Julie MATHEAU, 6 Sarah SORIA





Élection de Miss Poussan - 28 janvier 2017

LE PALMARÈS Tamara Foncillas Miss Poussan, Sarah Soria première dauphine, Lucie Hernandez seconde dauphine



La Municipalité remercie tous les sponsors, les artisans et les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette soirée.







Carnaval de Poussan 2017 Le petit train (le Carré d'As) - Le canon à confettis - Les Motos de l'espoir - Le Rétro Pouss'Auto - Le Maître de cérémonie - Le Cochon - La Peña los Biterres - Le stade des Baux (le Foot) Les dinosaures (les Pir'nanas et le Tennis) - La Break dance - Le paradis des mers (les Filles) Les JO (Handball) - La Peña del Sol L'arbre (de Parent' Thau) - Les bonbons (les Zumbanettes) - Les supers héros (le Tambourin) - Les militaires (le Judo) L'Asie (les Bee Gees) - Les Îles (la MJC) - La Peña Bastide and co. - Cendrillon (le char de la Reine)



LE STADE DES BAUX (le Foot)



LES DINOSAURES (les Pir'nanas et le Tennis)



LE PARADIS DES MERS (les Filles)



L'ARBRE (de Parent' Thau)



LES BONBONS (les Zumbanettes)



LES SUPERS HÉROS (le Tambourin)



LES MILITAIRES (le Judo)



L'ASIE (les Bee Gees)



LES ÎLES (la MJC)



Carnaval côté hangar

Les chars qui font vibrer la cavalcade ont été fabriqués à la main pendant les longs mois d'hiver par des bénévoles inspirés par l'esprit du carnaval.

Dans l'immense hangar Decoux, à Poussan, le silence est à peine rompu par le ronronnement des visseuses et autres ponceuses. Il suffit de pousser la porte pour être transporté instantanément dans le monde magique et truculent du carnaval.

Une trentaine de bénévoles s'active à la fabrication des chars pour préparer le défilé tant attendu par les petits et les grands. Tous amateurs, ils s'affairent comme des experts avant le jour J.

Pendant trois à quatre mois, sept fois par semaine, trois à quatre heures par jour, les carnavaliers investissent les lieux.

Les matériaux commencent à prendre forme. Des silhouettes émergent du bois brut ou du carton en vrac.

Tous les ans c'est une nouvelle aventure pour d'anciennes et de nouvelles équipes, de nouveaux copains, une grande camaraderie, et beaucoup d'intrigues. Il faut chaque année trouver de nouvelles idées et de nouvelles couleurs.

Dès le mois d'octobre, les constructeurs de chars choisissent le thème.

Les équipes de chars, avec leur inventivité et leur créativité débordante, doivent encore émerveiller.

L'imagination reprend ses droits, les personnages prennent forme sous trois à quatre couches de papiers, journaux ou cartons, scotchés, agrafés ou collés.

Les structures sont (certaines) blanchies, rougies, noircies avant d'être recouvertes par de milliers de fleurs pour que les couleurs soient plus éclatantes.

Bienvenue au rouge, au vert, au jaune, au bleu....

Il y a les habitués comme Terry, l'Obi-Wan de la création, le maître du gribouillage qui réalise de merveilleux chars depuis maintenant une douzaine d'années avec une précision déconcertante et les tout nouveaux qui rivalisent d'ingéniosité, les anciens qui se surpassent. C'est l'amour du carnaval.

A un mois du grand jour, les chars sont plus ou moins avancés. Il y en a certains que l'on visualise parfaitement, qui arborent déjà leurs belles couleurs saturées et

CENDRILLON(le char de la Reine)



dont les formes nous inspirent directement un pays ou une légende. Il y en a d'autres, beaucoup plus épurés dont on ne voit que l'ossature de bois ou quelques éléments d'un blanc encore immaculé.

Cette exaltation des derniers jours ne doit pas faire oublier le travail de longue haleine.

Enfin il est arrivé, ce carnaval tant attendu et tant préparé !!

Les esprits de carnavaliers se mettent en effervescence.

Un sincère remerciement à tous les bénévoles pour leur implication, leur disponibilité, la bonne ambiance qui a régné encore cette année. J'invite tous ceux qui le veulent à venir nous rejoindre pour construire ensemble le carnaval de 2018. Grand merci à vous.

Jean-Claude Pagnier

Promesses tenues !!!



Dès le samedi, le ton était donné : le Maître de cérémonie 2016, l'excellent Bernard intronisait dans l'humour et la bonne humeur le prometteur Jeannot, promu Maître de cérémonie 2017.

Et nous n'allions pas être déçus : à coups d'anaphores et autres calembours, le nouveau roi du carnaval nous gratifiait d'un discours à la fois instructif et hilarant ! Et ce n'était qu'un début... Monsieur le Maire, les Miss, les membres du comité carnaval et tous les carnavaliers présents se réjouissaient de cette entrée en matière.

Le dimanche fut radieux : une journée de cavalcade comme on en souhaiterait chaque année durant au moins mille ans ! En matinée, motos de l'espoir et voitures anciennes défilaient dans les différents quartiers de la ville afin d'annoncer l'événement de l'après-midi.

Et dès quatorze heures, le public, très nombreux, put assister à un superbe défilé : des chars plus beaux les uns que les autres, des groupes chantant, roulant, dansant, de souriantes Miss saluant la foule du haut de leur carrosse de Cendrillon, un petit train, un canon à confettis crachant à l'aveuglette une pluie de papillons multicolores...

Notre animal totemique, le gros cochon rose, s'en donnait à cœur joie : il roulait, sautait, basculait, saluait avec toujours le même succès. On pouvait voir sortir la vapeur du groin et des oreilles !

Les peñas et les sonos donnaient le rythme tandis que le théâtral Maître de cérémonie commentait jovialement le défilé.

Le lundi fut plus calme : bals costumés des enfants et des adultes ; les plus courageux ou les moins fatigués se déguisèrent néanmoins et l'on put s'adonner au jeu du « *qui est qui* ? ».

Puis vint le mardi et ses danses traditionnelles : un temps maussade découragea certains enfants de participer au « *Branle de la chemise* » mais les 25 petits danseurs de chevalet étaient bien présents pour faire virevolter les petits chevaux et perpétuer ainsi fièrement cette coutume poussannaise devant une foule ravie et émue.

Le soir venu, le « *Branle de la chemise* » des adultes rencontra un beau succès. Les nombreux « *branleurs* » enchemisés (mais pas toujours éclairés !) et très motivés formèrent une blanche chenille serpentant de ruelles en places, d'escaliers en boulevards, n'hésitant pas à visiter cafés et restaurant avant de terminer dans la salle par des rondes et autres farandoles, le tout accompagné par une trentaine de musiciens ! Puis le silence se fit afin d'accueillir quasi religieusement ceux qui allaient rendre un hommage appuyé et mérité au cheval de trait, compagnon fidèle du vigneron d'antan. Et leur prestation de la danse du Chevalet fut belle, endiablée, « *dérapiante* » parfois, applaudie voire ovationnée, et répetée dans la salle et dans les bars.

Mercredi des cendres, le bien nommé, Paillasse fut jugé. De nombreux poussannais vinrent assister à son procès, se régalant à l'avance des « *couillonades* » qu'ils ne manqueraient pas d'entendre. Et ce fut le cas : se servant de ce bouc émissaire empaillé, les juges et les avocats revisitèrent les événements plus ou moins fâcheux survenus en 2016, tant au niveau local que national ou international. Le verdict attendu tomba enfin, et Paillasse fut hissé sur son bûcher où il se montra flamboyant et explosif.

Ainsi s'achevait cette grand-messe laïque, exceptionnelle par sa durée et l'engouement suscité, que commentait ainsi une « *carnavalière emblématique* » : « *le carnaval 2017 : un sans-faute !* ».

Alors bravo et merci à tous les acteurs de ce carnaval, patrimoine culturel unique en son genre qui, réunissant anciens et nouveaux poussannais représente une source conviviale d'intégration ; merci à Monsieur le Maire pour la responsabilité endossée, aux coordinateurs et à tous ceux qui ont œuvré pendant des mois pour parvenir à ce magnifique résultat.

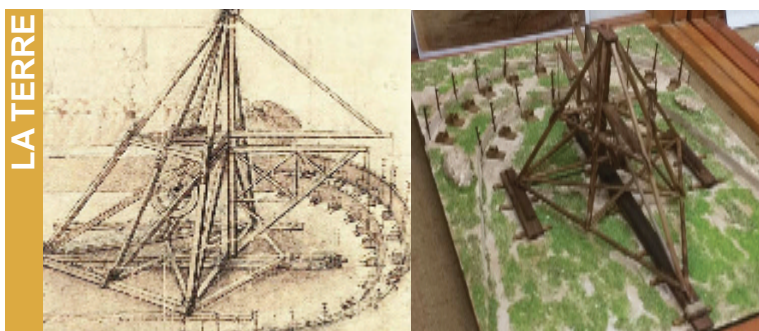
Merci à tous ces bénévoles qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur énergie : « *cette gratuité du cœur, du geste et du temps a tellement de valeur qu'elle n'a pas de prix.* »

Aussi, souhaitons de conserver toujours ces valeurs qui font la renommée de notre petite ville et sachons les transmettre aux nouvelles générations...

Michel Bernabeu

Génial Léonard !

Dans le cadre du jumelage avec la ville Toscane de Larciano, le service culturel de Poussan invite Andréa Néri, architecte passionné d'histoire, à exposer au Foyer des Campagnes une cinquantaine de maquettes originales, réalisées d'après les dessins des inventions de Léonardo da Vinci.



La commune de Larciano en Toscane, limitrophe de celle de Vinci, où est né Léonard, est jumelée avec Poussan. Andréa Neri, architecte, membre de l'association italienne a réalisé une cinquantaine de maquettes d'après les croquis du génial créateur de la renaissance et les a mis généreusement à la disposition du service culturel de la ville de Poussan.

Cette année marque les 30 ans des échanges scolaires entre les villes de Poussan et de Larciano en Toscane, qui se sont officiellement jumelées en 2013. Depuis, des activités se sont développées de part et d'autre dans le but de renforcer les liens franco-italiens : échanges culturels, linguistiques, gastronomiques et festifs, fête médiévale de Larciano, foire de la Sainte Catherine à Poussan... Une amitié réelle est née entre les citoyens des deux villes.

C'est dans cette idée d'échanges et de partage que sera organisée, du 5 mai au 18 juin, l'exposition des maquettes créées à partir de dessins de Léonard de Vinci,

réalisées et prêtées par Andréa Neri, architecte à Larciano et membre de l'association italienne de jumelage, marquant ainsi les 500 ans de l'arrivée de Léonard de Vinci en France.

Les maquettes de l'exposition

Une cinquantaine de maquettes, réalisées sur la base de l'étude des dessins de Léonard de Vinci, de format 40 x 60 ou 30 x 40 cm seront visibles lors de l'exposition.

Fabriquées en bois, balsa, métal, toile, toutes ces maquettes sont la représentation des croquis réalisés par Léonard de Vinci.

La scénographie de l'exposition s'articulera autour de quatre thèmes :

- **l'air** avec ses machines volantes
- **l'eau** avec les ouvrages hydrauliques, les ponts et les bateaux
- **le feu** avec ses machines de guerre
- **la terre** avec les machines de chantier

La présentation des maquettes sera accompagnée d'éléments pédagogiques : descriptif explicatif de chaque machine,

reproduction des croquis, vidéo, ateliers.

Dans le cadre de cette manifestation, Armando Bartolini, professeur honoraire spécialiste en histoire de l'art, animera une conférence samedi 6 mai à 21h à la salle de spectacle : « *L'expérience de la beauté nous interroge, entre art et poésie : Léonard de Vinci.* »

Le projet pédagogique

Les élèves des collèges de Poussan et de Larciano étudient la Renaissance, en histoire, en éducation musicale, en arts plastiques et en technologie. Au programme : des échanges, un travail commun sur les maquettes et la visite du musée Vinci lors du voyage scolaire en Toscane.

L'exposition sera l'occasion pour toutes les classes des écoles élémentaires et maternelles d'une visite commentée, d'ateliers de découvertes, d'un parcours ludique autour de l'œuvre de Léonard de Vinci.

Léonardo da Vinci



Léonard de Vinci : *Leonardo di ser Piero da Vinci*, dit *Leonardo da Vinci*, né à Vinci (Italie) le 15 avril 1452, mort à Amboise (France) le 2 mai 1519, est un artiste florentin et un homme d'esprit universel, à la fois scientifique, ingénieur, inventeur, anatomiste, peintre, sculpteur, architecte, urbaniste, botaniste, musicien, poète, philosophe et écrivain.

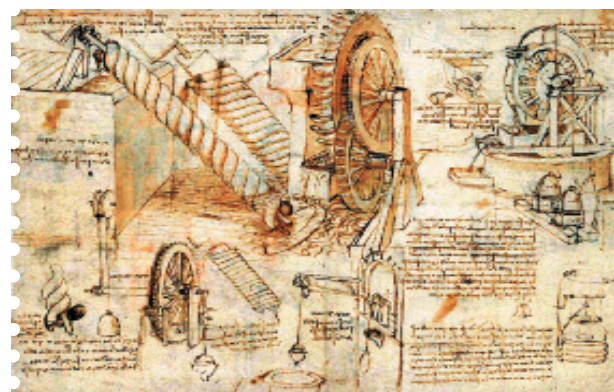
Léonard de Vinci est souvent décrit comme l'archétype et le symbole de l'homme de la renaissance, un génie universel, un philosophe humaniste, observateur et expérimentateur, avec un rare don de l'intuition de l'espace et dont la curiosité infinie est seulement égalée par la force d'invention.

Nombre d'auteurs et d'historiens le considèrent comme l'un des plus grands peintres de tous les temps et certains comme la personne la plus talentueuse dans le plus grand nombre de domaines différents ayant jamais vécu. Il est l'auteur de chef-d'œuvres mondialement connus : le baptême du Christ, l'adoration des mages, la Vierge aux rochers, la Cène, la Joconde, la Vierge à l'enfant avec Ste Anne, Saint Jean Baptiste, l'homme de Vitruve.

Leonardo da Vinci

EXPOSITION de MAQUETTES d'après DESSINS ORIGINAUX
par **Andréa Néri**
ARCHITECTE TOSCAN
de **Larciano**

POUSSAN FOYER DES CAMPAGNES
Samedi et Dimanche 10h/12h et 15h/19h **5 MAI-18 JUIN 2017**



Andréa Néri



Diplômé en architecture à l'Université de Florence, il est expert en études sismiques pour l'Italie. Dès l'âge de 14 ans, il se découvre une passion pour le modélisme et participe avec quelques amis à la construction de différentes machines et équipements militaires pour la promotion

du château médiéval de Larciano.

Il devient le technicien de confiance en architecture du professeur Carlo Pedretti, grand expert de Léonard de Vinci qui l'a amené à travailler sur des copies de dessins originaux. C'est l'opportunité pour lui de réaliser des maquettes des « *Machines de Leonardo* ». Il en a déjà construit aujourd'hui plus d'une cinquantaine.

**À ne pas manquer :
une immersion ludique dans
l'univers inventif du génie
toscan**

**Vernissage vendredi 5 mai 2017 à 18h30
au Foyer des Campagnes de Poussan**

**Visite de l'exposition du 5 mai au 18 juin 2017
Samedi et dimanche de 10h à 12h et de 15h à 19h**

**Visite possible pour les groupes et les scolaires en
semaine sur inscription au 04 67 78 99 56**



Journée du développement durable

Le vendredi 14 avril prochain, lors du marché hebdomadaire place de la mairie, se tiendra une matinée de sensibilisation aux économies d'énergie et au développement durable.



Les collectivités territoriales jouent un rôle clef dans la lutte contre le changement climatique, la maîtrise des consommations d'énergie, la promotion des énergies renouvelables, l'amélioration de la qualité de l'air.

Dans ce cadre, la commune de Poussan s'est engagée depuis 2008 dans une démarche de développement durable, ce qui se traduit par la reconnaissance de l'Agenda 21 local de Poussan.

Grâce à la reconnaissance nationale du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, la commune peut mobiliser différents acteurs comme les élus, les agents municipaux, les associations et divers partenaires.

Cela a également permis de mettre en place des projets territoriaux en terme de qualité de vie, de respect des paysages, et de maîtrise des énergies renouvelables.

Six domaines d'actions prioritaires ont vu le jour et ont été développés sur la commune :

- **La réduction de la consommation d'énergie** : par notamment des travaux d'isolation des bâtiments publics, l'extinction de l'éclairage public après une certaine heure, la mise en place d'ampoule LED pour l'éclairage public...
- **La diminution des pollutions et le développement des transports propres** : par l'achat de voitures électriques pour le service technique, la mise en place de bornes de recharge pour les voitures électriques, le développement des mobilités douces...
- **Le développement des énergies renouvelables** : avec par exemple la pose de panneaux photovoltaïques sur certains équipements publics, le projet de développer les énergies éoliennes...

- **La préservation de la biodiversité** : par l'adhésion au programme Vert demain avec la suppression des pesticides pour l'entretien des espaces verts publics...

- **La lutte contre le gaspillage et la réduction des déchets** : avec par exemple des actions pour un meilleur recyclage, mise en place de bacs de recyclage en mairie, point info et MJC....

- **L'éducation à l'environnement** : en favorisant la sensibilisation dans les écoles, l'information des habitants...

Et c'est dans cette logique de sensibilisation des poussanais que la municipalité organise le 14 avril 2017 de 8h à 12h, la **journée du développement durable** lors du marché hebdomadaire.

Quatre stands vous seront proposés :

✚ **Les économies d'eau** : « Les gardiens de l'eau » effectueront des démonstrations de matériel hydro-économe et un exposé sur les ressources en eau du territoire

✚ **Les économies d'énergie** : pour agir ensemble de façon concrète, efficace et ludique sur vos consommations d'énergie et d'eau, vous pourrez venir vous inscrire et relever le « Défi des familles à énergie positive »

✚ **Le tri des déchets** : « Les ambassadeurs du tri » seront présents afin de vous guider dans le tri des déchets

✚ **L'Agenda 21 de la commune avec une distribution d'ampoules LED** : il vous sera présenté les actions Agenda 21 en cours et à venir sur la commune de Poussan. Par ailleurs, la commune s'est engagée dans l'opération « Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte » et un pack de deux ampoules LED, gros culots à vis, sera distribué à chaque famille poussannaise venant sur place le 14 avril au matin. En effet, cette campagne de distribution est un moyen de sensibiliser les ménages sur les économies d'énergie, car avec les ampoules LED, on peut économiser jusqu'à 80% d'électricité par rapport aux anciennes ampoules à incandescence.

De plus, des bacs de récupération seront mis à disposition, alors n'hésitez pas à venir avec vos ampoules, piles... usagées.

À THAU
L'EAU EST PRÉCIEUSE,
ÉCONOMISONS-LA !

Retrouvez
la Fabrik des économies d'eau :

- Le 13 avril à Agde
- Le 14 avril à Poussan
- Le 15 avril à Gigan
- Le 17 avril à Bouzigues

Plus d'infos : www.smbt.fr

agence
BBU
festival de
THAU

Les bons gestes

- Je prends une douche plutôt qu'un bain.
- Je ne laisse pas le robinet goutter.
- Quand je me baigne, les dents je ne laisse pas couler l'eau.
- Je réajuste l'eau de pluie pour arroser.
- Je prends un eau plutôt que le jet d'eau.
- J'attends que la machine à laver soit pleine.
- Je conserve l'eau au frigo dans une carafe plutôt que dans la machine à café.
- Je ne consomme pas l'eau chaude du robinet.
- Quand je rentre de magasin, je fais couler l'eau qui est dans les légumes.
- Je ne laisse pas l'eau couler quand je me rase.
- Je ne laisse pas l'eau couler quand je me brosse les dents.
- Je ne laisse pas l'eau couler quand je me lave les mains.

DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES
À chaque geste son coût

Charger son téléphone 0,07 € / an En rechargeant son téléphone tous les 2 jours environ.	Tirer la chasse d'eau 35 € / an et par personne Pour 4 personnes, la facture passe à environ 140 euros par an.	Prendre une douche Environ 180 € / an Pour des douches courtes qui consomment en moyenne 75 litres.	Prendre un bain Environ 300 € / an Pour une consommation d'eau moyenne de 150 litres par bain.
Réchauffer des plats au micro-ondes 1 € pour 10 h d'utilisation	Faire du café 1 € pour 6 h d'utilisation	Faire tourner son lave-vaisselle 60 à 65 € / an pour une personne La facture passe à 140-145 € pour une famille de 4 personnes.	Laver son linge 30 à 35 € pour une personne La facture passe à 50-55 € pour une famille de 4 personnes.
Faire sécher son linge 60 à 65 € / an pour une personne La facture passe à 140-145 € pour une famille de 4 personnes.	Utiliser son four 24,48 € / an pour un four de classe C, acquis il y a plus de 10 ans.	Cuire des aliments 52 € / an pour des plaques à induction Environ 52 € / an pour des plaques à induction.	Le réfrigérateur et le congélateur 90 € / an Environ 200 € pour un réfrigérateur américain.

INFOS ADMINISTRATIVES

ÉLECTIONS

Service des élections de la ville de Poussan

Courriel : elections@ville-poussan.fr - Téléphone : 04 67 18 35 96

La liste électorale de la commune de Poussan a été arrêtée au 28 février 2017. Les listes électorales sont consultables en Mairie au service des élections du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 - fermé le mercredi.

Élection présidentielle :

Dimanche 23 avril et dimanche 7 mai 2017 de 8h à 19h

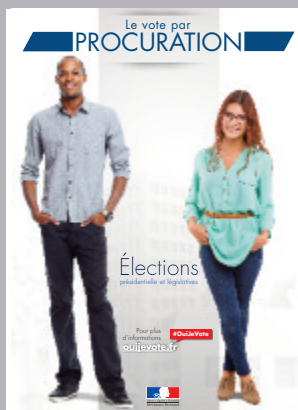
Élections législatives :

Dimanche 11 et dimanche 18 juin 2017 de 8h à 18h

Le vote par procuration :

Le mandataire qui reçoit procuration du mandant pour voter doit remplir deux conditions : jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que le mandant. Il n'est en revanche pas nécessaire qu'il soit inscrit dans le même bureau de vote que le mandant. Il peut recevoir deux procurations au maximum, dont une seule établie en France.

Le mandataire vient voter avec son titre d'identité au bureau de vote du mandant.



Comment établir une procuration ?

Le mandant doit se rendre au tribunal d'instance, au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie.

La procuration doit parvenir à la commune où le mandant est inscrit sur les listes électorales le plus tôt possible. Compte tenu des délais d'acheminement et de traitement de la procuration, il ne faut pas attendre le dernier moment !

Les documents nécessaires :

- Un titre d'identité.
- Un formulaire de procuration, soit fourni au guichet de l'autorité habilitée et rempli sur place, soit, pour gagner du temps, rempli en ligne sur www.service-public.fr, attention, l'utilisation du formulaire en ligne nécessite quand même de se présenter au guichet de l'autorité habilitée.

Carte électorale :

Suite à une refonte générale des listes électorales, de nouvelles cartes électorales vont être distribuées par la poste à tous les inscrits sur les listes de la commune de Poussan à partir de fin mars.

Les bureaux de votes

BUREAU 1

Salle sous la crèche

BUREAU 3

École Véronique Hébert

BUREAU 2

Salle Jean Théron

BUREAU 4

Foyer des Campagnes

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Service état-civil de la Ville de Poussan

Courriel : etat.civil@ville-poussan.fr - Téléphone : 04 67 78 99 53

Suite au décret n°2016-1460 du 28 octobre 2016 la mairie de Poussan ne pourra plus accepter de dépôt de dossier : **pour une création ou un renouvellement de carte d'identité** il est désormais obligatoire de prendre rendez-vous dans une des mairies proches :
Frontignan : 04 67 18 50 20 - La Peyrade : 04 67 18 44 83
Mèze : 04 67 18 30 30 - Sète : 04 99 04 70 00

Une pré-demande en ligne sur le site Service-public.fr est possible :

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A11402>

(Le déplacement en mairie demeure indispensable pour la prise des empreintes et le dépôt des pièces justificatives.)

PRÉVENTION ROUTIÈRE

Le port du casque devient obligatoire pour les jeunes cyclistes !



À partir du 22 mars 2017, **le casque est obligatoire pour tous les cyclistes de moins de 12 ans**, y compris lorsqu'ils sont passagers.

Le casque doit être homologué, « conforme à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle et portant le marquage CE ».

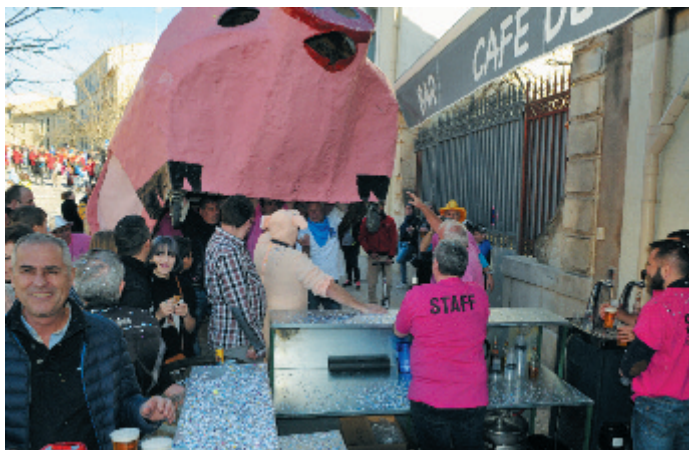
Pas question de le poser tant bien que mal sur sa tête. Pour protéger, le casque doit être correctement attaché, bien en place et jugulaire fermée.

C'est par souci de sécurité que le casque est imposé aux jeunes cyclistes : il s'agit de limiter le risque **de graves conséquences d'un choc à la tête** (traumatisme crânien, blessure au visage...) en cas de chute.

Tout adulte transportant sur son vélo un enfant de moins de 12 ans non casqué ou accompagnant un groupe de jeunes cyclistes sans leur casque s'expose à une amende 135 € (*).

(*) ou 90 € d'amende forfaitaire en cas de paiement sur le champ ou dans les 15 jours, mais bien plus si elle n'est pas payée dans les 45 jours, il s'agit d'une contravention de 4^e classe.

Petites histoires... à Poussan



Les élucubrations de Lucien

Ce dimanche matin de la fin du mois de Février, Lucien se leva de bonne humeur. Ce poussannais de soixante-quinze ans habitait depuis toujours dans la même maison, en montant à l'église, où il avait continué de vivre après la mort de ses parents. Il ne s'était jamais marié, coulait simplement une retraite paisible, entouré de voisins aimables et de son chat. Il sortait peu, ayant peu de besoins, ne conduisait pas et achetait le nécessaire dans les commerces du centre-ville.

Il faisait un temps printanier, aussi, en fin de matinée Lucien décida d'aller prendre exceptionnellement l'apéritif au café. Il se rendit au bar de La Pause où des clients, le connaissant, se moquèrent gentiment disant voir rentrer un revenant et qu'il allait neiger et toutes sortes de sornettes de comptoir.

Lucien paya son coup, on lui en offrit plusieurs et, après la tournée du patron, quelque peu éméché, il décida de suivre les habitués au café Beauséjour où il reçut le même accueil étonné et amical. Il but encore, avala quelques cacahouètes et autres olives se régaland du passage de motos et de voitures anciennes qui tournaient dans la ville pour annoncer la cavalcade de l'après-midi. Et c'est assis à la terrasse du bar que Lucien vit arriver le cochon de Poussan.

L'alcool lui étant monté à la tête, il voulut en être. Malgré les hurlements de ses compagnons de beuverie qui tentaient de le retenir, Lucien se précipita sous le ventre de la bête qui avait déjà avalé quelques solides gaillards. Ces derniers soufflant et transpirant faisaient tourner l'animal, levaient le groin puis la queue, avançaient, reculaient, sans tenir compte de la présence du pauvre Lucien qui se croyait en enfer. Il réussit tant bien que mal à s'extirper des entrailles de l'animal en furie et s'affala, épuisé, sur la table du bar dans l'hilarité générale. On lui apporta bien vite une bière qu'il but d'un trait.

Mais la folie le reprenant, il se mit en tête de remplacer le Maître de cérémonie. Il se hissa sur la tribune, s'empara du micro et massacra, entre deux hoquets, une Marseillaise méconnaissable. Lorsqu'il entonna les premières paroles du « curé de Camaret », Jérôme et Jeannot l'écartèrent gentiment et le firent descendre de la tribune.

Il ne se découragea pas pour autant, et voyant passer un bobsleigh (qu'il prit pour une fusée), il s'y assis dedans, demandant aux pousseurs de l'envoyer sur la lune... c'est sur les roses qu'il se retrouva ou plutôt sur sa propre lune car, après avoir pris une certaine vitesse, le véhicule avait versé.

Il se rassit à la terrasse du bistrot où des amis de fortune lui servirent un verre « pour le remettre de ses émotions ».

Il voulut ensuite remplacer le chauffeur du char du football, mais malgré son acharnement, il ne parvint pas à déloger Claude de son siège !

Passa alors le char de la reine et Lucien, à qui l'alcool avait donné des ailes, décida que, rien ne lui étant impossible ni refusable, il était de son devoir d'aller embrasser les miss. Quelques fourbes comparses, que le projet amusait, l'aidèrent à monter sur le char. Tel un alpiniste, il grimpa, trébucha, se releva et parvint à faire la bise aux trois jeunes filles qui n'apprécièrent que très moyennement l'entreprise. En bas du char, Jean-Claude fulminait, tous les suiveurs lui ordonnaient de descendre, mais Lucien, tout en leur tirant la langue, attaqua l'ascension d'une souris de Cendrillon. Parvenu à califourchon sur sa monture, il leva les bras en signe de victoire, perdit l'équilibre, dégringola et atterrit par miracle dans les bras de Jésus (celui de Poussan, pas de Nazareth !).

Il fut alors pris en main par quelques âmes charitables qui le conduisirent chez lui, le couchèrent et il dormit d'un sommeil d'ivrogne jusqu'au lendemain.

Le lundi lui fit regretter les excès du dimanche.

Il traîna toute la journée, du lit au fauteuil, n'absorbant que bouillons et tisanes. L'étau entourant sa tête ne se desserra qu'en fin de journée.



Le mardi, ça allait déjà beaucoup mieux. Il n'osa cependant pas se montrer en ville, des bribes de ses frasques du dimanche lui revenant peu à peu en mémoire. Le soir venu, Lucien s'installa devant sa télévision et commençait à regarder le film lorsque soudain, il vit passer devant sa fenêtre une horde de gens vêtus et coiffés de blanc. Il se souvint qu'on était mardi gras et que le « branle de la chemise » se déroulait ce jour-là. Ses démons le reprirent et, se précipitant à l'armoire de la chambre, il en sortit une chemise de nuit et un bonnet ayant appartenu à sa mère. Il s'en vêtit à la hâte et rejoignit la chenille bondissante sur la place de l'église.

Il termina le tour de ville avec les « branleurs » en s'époumonant sur les « Diga-me Jacou, diga-me Margarida ». Arrivé dans la salle, il s'amusa comme un fou, sautillant au son des fifres et des tambours.

La danse du Chevalet le submergea d'émotion car il se remémora sa jeunesse, revoyant son propre père faisant valser le cheval...

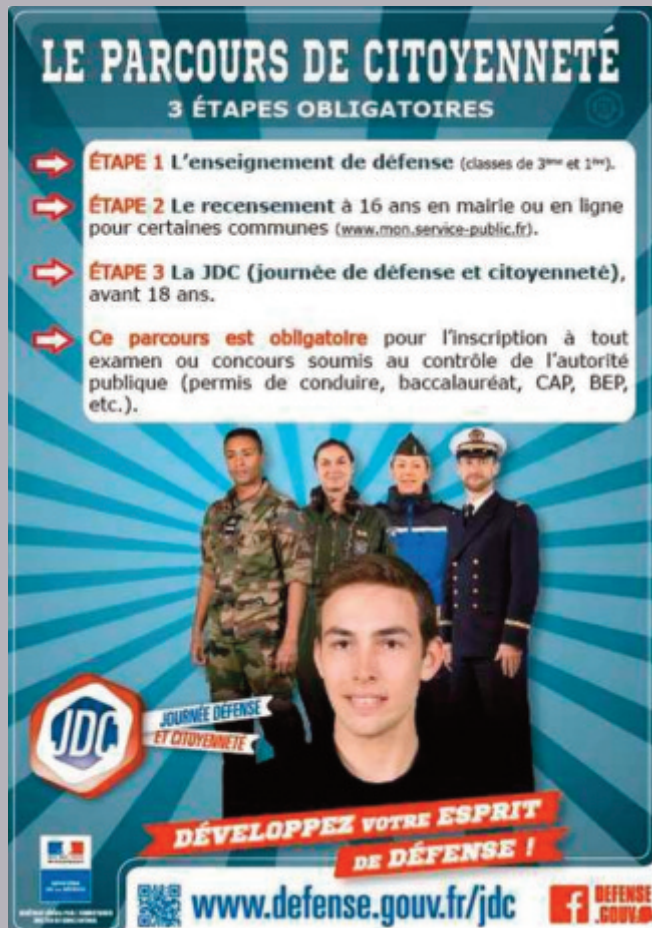
Et c'est des souvenirs plein la tête que Lucien rentra chez lui, en ce soir du mardi gras, ayant vécu en trois jours plus d'émotions que durant plusieurs années. Il marchait heureux, dans les ruelles obscures, entouré des fantômes bienveillants de ses ancêtres qui murmuraient avec lui la sempiternelle chanson : « Carnaval es arribat, farem la festa, farem la festa... »

Michel Bernabeu

INFOS ADMINISTRATIVES

RECENSEMENT CITOYEN

Les jeunes gens doivent obligatoirement se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans.



Ce que dit la loi

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Pourquoi un délai de 3 mois

Le certificat de participation à la JDC est indispensable pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique. Le recensement dans les délais facilite toutes les démarches ! Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire sereinement et sans retard, au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP ou tout autre examen...

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Les services municipaux proposent un service d'enlèvement des encombrants chez les particuliers uniquement sur inscription à l'accueil de la Mairie ou par téléphone au 04 67 78 99 53, en précisant la nature des objets à récolter. Ce service est uniquement réservé aux personnes dans l'incapacité physique de porter ces objets ou qui n'ont pas les moyens de les transporter à la déchetterie de Montbazin.

Pour rappel, les dépôts sauvages sont interdits et sanctionnés d'une amende de 35 €.

État civil du 4^e trimestre 2016

NAISSANCES

CLOEZ Swanny	24.12	Montpellier
GRANIER Maddie, Loly, Françoise, Christine	26.12	Sète
MISPELAERE Hayden	04.12	Sète
PARCÉ Sandro, Alain, Gérard	25.12	Sète
SAURET Lyssianna, Patricia, Solenna	17.12	Sète
VIDAL Mélina	22.12	Sète

MARIAGES

LOEB Frédéric Armand	17.12
DE LORENZI Sylvie Dominique Martine	

DÉCÈS

BRUNAUD Denise, Monique	24.12
DÉJEAN Colette Eliane Pierrette	08.12
GENESTE Jacques Louis Maurice	10.12
VILLANUEVA-GRAO Antonia	18.12

État civil du 1^{er} trimestre 2017

NAISSANCES

CHATOR FOUCHE Léa, Danielle, Jeannine	02.02	Montpellier
CSEPREGI BALESTER Fostine, Helga	25.01	Sète
FARHI Soan	17.02	Sète
FAYET Marianna, Alyssia	29.01	Sète
PELLO Maddie, Sylvia, Béatrice	17.03	Sète
RACHIDI Ilian	05.02	Montpellier
RIERA DEMETER José	10.01	Sète
SCHMIDT Lina, Samantha	18.03	Sète
THERMIDOR PIERRAT Cléane, Christine, Marie-Laure	09.02	Montpellier
TOURNIE GIMARET Elias, Alexis, Sylvain	11.01	Montpellier

MARIAGES

LE REST Sébastien Yves	04.03
BERTHAUD Jennifer Sylvie Céline	
GOBBATO Olivier	18.03
QUÉTIER Emmanuelle, Nadia, Elvire	

DÉCÈS

ALLA Alsacie Edmonde Vanqueline	15.02
BASTIDE D'IZARD Marie-Christine	24.03
BRUNEL Achille, François	04.01
BUSSE Gunter Alfred	05.10
CARCASSÈS Maurice, Jean-Marie, André	03.01
CIBIEN Maria	06.01
DELNEUFCOURT Eric Henri Christian	11.01
FEVRIER Raymond Germain André	11.03
GUILLOT Jean-Emmanuel Gérard	14.01
LAVIER Dorian Dominique	21.03
LORENTE Ginès	27.03
MASSAGUÉ Edouard	22.03
PALAT Emilie Marie Renée	14.03
PHALIPPOU Claude Emile Louis	11.02
PICARD Sylvie, Christine, Georgia	06.01
SALA Joseph Antoine	05.03
SERGIO François	07.03

SOCIAL

MARS BLEU 2017

Homme ou femme à partir de 50 ans

Pensez au dépistage du cancer colorectal tous les deux ans

PASSAGE DU MAMMOBILE

Passage du mammobile pour le dépistage du cancer du sein des femmes de 40 à 75 ans résidant sur la commune :

Pour les femmes de 40 à 49 ans :

Mercredi 17 mai 2017 de 9h à 19h sans interruption

Jeudi 18 mai 2017 de 9h à 18h sans interruption

Pour les femmes de 50 à 75 ans :

Jeudi 18 mai 2017 de 9h à 18h sans interruption

DON DU SANG

Prochaines collectes à Poussan

Lundis 15 mai, 17 juillet et 23 octobre

Salle Jean Théron, de 14h30 à 19h30

Opérateur unique de la transfusion sanguine sous la tutelle du ministère de la santé, l'Etablissement français du sang a pour mission l'approvisionnement en produits sanguins de l'ensemble des établissements de soins du territoire national.

1 000 dons sont nécessaires chaque jour au sein de la région Occitanie pour subvenir aux besoins des malades !

Qui peut donner ?

Il est recommandé de ne pas venir à jeun et de bien boire avant et après le don. Les principales conditions pour donner son sang : être en bonne santé, avoir entre 18 et 70 ans, peser plus de 50 kilos et ne pas avoir été transfusé. Dans les cas suivants, les dons doivent être différés de :

- 7 jours à la fin d'un traitement antibiotiques ;
- 14 jours après un épisode infectieux ;
- 4 mois après un piercing ou un tatouage ;
- 4 mois après un voyage dans un pays où sévit le paludisme.

TRIBUNE LIBRE D'EXPRESSION DES GROUPES MUNICIPAUX

Conformément à l'article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la Loi du 27 février 2002, il est créé au profit de chacune des listes élues composant le conseil municipal, une tribune libre dans le bulletin d'information municipal de Poussan, les propos tenus dans cette tribune sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Liste Ensemble pour un avenir maîtrisé

Un hiver particulièrement pluvieux a remis à niveau l'état des nappes phréatiques après deux années cumulées de fort déficit en précipitations.

Sur le plan de la politique internationale, cet hiver a vu l'arrivée au pouvoir outre-atlantique du candidat du repli sur soi, malgré son rejet par les médias et les partis traditionnels, y compris celui qui lui avait donné son investiture.

Les dernières années de sécheresse au niveau européen, les populations outre-manche ont décidé de mettre fin à l'adhésion de leur nation à l'union européenne. Le calendrier de leur sortie de l'Europe semble irrémédiablement enclenché.

Que nous réserve le printemps français ?

Pour diverses raisons, les candidats des partis traditionnels qui étaient depuis les années 70 les acteurs de l'alternance, ne bénéficient plus de l'union sacrée qui leur permettrait d'envisager pour l'un d'entre eux la victoire dans la sérénité.

Quatre tours de scrutin appellent prochainement les français à doter leur pays d'un Président et, nous le souhaitons fortement, d'une majorité à la Chambre des Députés qui lui donnera les moyens de gouverner et de mettre en œuvre la politique et les réformes pour lesquels il aura été élu.

Chef d'état et députés : le peuple attend beaucoup d'eux. Plus encore que par le passé, ils devront prendre en considération ses aspirations et ses peines. Les français attendent la sortie de l'impasse dans lequel se trouve notre pays. La crise économique, l'emploi et la sécurité sont à notre sens les principaux écueils qu'il faudra surmonter.

Malgré la situation pour le moins confuse dans laquelle les électeurs se trouvent en ce début de campagne officielle particulièrement déroutante, nous espérons que le gouvernement qui sera mis en place cet été saura donner les moyens législatifs et financiers pour nous permettre de continuer à œuvrer dans les meilleures conditions pour le bien de tous les Poussanais.

Liste Poussan autrement

Le budget 2017 sera sans surprise et sans imagination, avec la quasi certitude, comme les précédents, qu'il ne sera réalisé qu'à 50%. Reconnaisant cet état de fait, le Maire reprend les vieux projets qui ont pris du retard... s'entête sur le mini-parking de la Lauze dont le financement étal pourrait s'élever à plus de 2M€. Aucun investissement productif ! Certes les aides de l'État ont baissé (- 180 000€ depuis 2013) mais la mairie, qui ne respecte pas la loi des logements sociaux obligatoires, paie depuis 3 ans 59 000€/an de pénalités, payera désormais plus de 80 000€/an et doit rembourser plus de capital d'emprunt ! Rien n'est fait pour obtenir de la CABT le meilleur rendement du fonds de péréquation intercommunal au bénéfice de Poussan. Une image symbolique ? la décision d'agrandir le cimetière !

Liste Poussan bleu marine

La Mairie doit signer un bail emphytéotique avec la Société Quadran pour l'implantation de 3 éoliennes sur les collines de Poussan. Ce projet représente un grave danger écologique pour la faune et pour la santé des familles demeurant aux alentours (sons basse fréquence et infrasons perçus jusqu'à 10kms !) Au bout de 5 ans, selon les MW Produits Quadran peut augmenter son « parc » ! Un projet « vert » Noir de conséquences.

ANIMATIONS ET FESTIVITÉS D'AVRIL A AOUT

Avril 2017

Braderie Espoir Pour Un Enfant

Vendredi 7 et samedi 8 avril, 9h/18h
Foyer des Campagnes

Journée du Développement Durable

Vendredi 14 Avril, 8h/13h

Place de la Mairie

Service Agenda 21 - Tél. 04 67 18 35 92 - Courriel : agenda21@ville-poussan.fr

Chasse aux œufs de Pâques

Dimanche 16 Avril, 10h/12h - Départ Place de la Mairie

Organisée par le Comité des Fêtes Le Carré d'As

Participation : 2 € - Renseignements : 06 75 10 18 44

Théâtre « Ondine » par la Compagnie D'Autre Part

Samedi 22 Avril, 21h - Salle de spectacle (MJC)

Organisée par le Strapontin - tarifs : 7 € / 5 € - Réservation : 04 67 18 16 24

Soirée Jeunes Talents

Vendredi 28 Avril, 20h30 - Salle de spectacle (MJC)

Organisée par la MJC - Réservation : 04 67 18 21 26

Exposition « le Bassin de Thau »

Du 18 Avril au 6 Mai, Hall de la MJC

Mai 2017

Exposition de Maquettes d' Andrea Néri d'après les Dessins de Léonardo da Vinci

Du 5 Mai au 18 Juin, Sam. et Dim. 10h/12h et 15h/19h - Foyer des Campagnes

Vernissage Vendredi 5 Mai à 18 h 30

En semaine, groupes et scolaires sur réservation.

Renseignements : Service Culture et Communication

Tél. : 04 67 78 99 56 - Courriel : communication@ville-poussan.fr

Cérémonie de l'Armistice du 8 Mai 1945

Lundi 8 Mai, 11h - Départ du cortège place de la Mairie

Soirée sur les Antilles

Vendredi 12 Mai, 20h30 - Salle de spectacle (MJC)

Organisée par la MJC - Réservation : 04 67 18 21 26

Concert Elvindes - Jean-Pascal Destaebe

Samedi 13 Mai, 21h - Salle de spectacle (MJC)

Concert « Oh Nougaro ! » par Tom Torel et le Groupe Rimes Quartet

Samedi 20 Mai, 21h - Salle de spectacle (MJC)

Organisée par le Strapontin - tarifs : 7 € / 5 € - Réservation : 04 67 18 16 24

Juin 2017

Championnat de France de cyclisme vtt des sapeurs pompiers

Vendredi 2 et samedi 3 juin, Complexe sportif des Baux

10^e édition des motos de l'espoir

Samedi 3 et dimanche 4 juin, Cave coopérative

Gala de Danse et de Gym de la MJC

Vendredi 9 juin, 20h30 - Salle de spectacle (MJC)

Organisée par la MJC - Réservation : 04 67 18 21 26

THÉÂTRE « Monsieur de Pourceaugnac » de Molière par le Poulailler du Strapontin

Samedi 10 Juin, 21h - Salle de spectacle (MJC)

Organisée par le Strapontin - tarifs : 7 € / 5 € - Réservation : 04 67 18 16 24

Gala de Danse de la MJC

Samedi 17 juin, 21h30

Organisée par la MJC - Réservation : 04 67 18 21 26

Fête de la Musique

Mercredi 21 juin, 19h - Boulevard René Tulet

Organisée par le Service Animations et Festivités

CONCERT des élèves de musique de la MJC

Jeudi 22 juin, 20h - Salle de spectacle (MJC)

Organisée par la MJC - Réservation : 04 67 18 21 26

Gala de Break Dance

Vendredi 23 juin, 20h30 - Salle de spectacle (MJC)

Organisée par le Break Dance Club Poussan - Réservation : 06 18 28 00 87

Feu de la Saint-Jean

Samedi 24 juin, 20h - Jardin public

Organisée par le Service Animations et Festivités

Juillet 2017

Concours de pétanque

Samedi 1^{er} Juillet, 15h - Jardin public

Organisée par la Boule Poussannaise

Théâtre Soirée En Poussan ta porte « Didier Super »

Vendredi 7 juillet, 19 h / 23 h - Chez l'habitant

Organisée par la Compagnie Surprise - Tarifs : 10€ adulte / 5€ enfants

Courriel : enpoussantapporte@compagnie-surprise.fr - Tél. : 06 77 54 88 45

Soirée Anniversaire Les 30 ans du Strapontin

Samedi 8 Juillet, 20h - Jardins de la MJC

Organisée par le Strapontin - Réservation : 04 67 18 16 24

Fête Nationale

Jeudi 13 juillet

21h : retraite aux flambeaux place de la Mairie

22h30 : feu d'artifice au Skate-Park

23h : concert gratuit, vin à la française - place de la Mairie

Vendredi 14 juillet

10h : jeux pour enfants, jardin public

12h : apéritif républicain, jardin public

Concours de pétanque

Samedi 22 Juillet, 15h - Jardin public

Organisé par la Boule Poussannaise

Fiesta Sète à Poussan

Samedi 22 Juillet, 20h30 - Cave coopérative

Musiques du monde, concert gratuit, buvette et restauration rapide sur place

Organisée par Métisète et le Carré d'As, renseignements : 06 75 10 18 44

Fête Locale

Du 28 au 30 juillet, place de la mairie

Attractions, manèges, restauration, buvette...

Vendredi 28 : Orchestre Bernard Becker

Samedi 29 : Orchestre Almeras

Dimanche 30 : Orchestre Cocktail de Nuit

Août 2017

10^e Festa de la locomocion

Dimanche 6 Août, 9h/17h30 - Complexe sportif des Baux

Rassemblement de véhicules anciens, marché de pièces, animations, buvette...

Organisée par le Retro Pouss'Auto - Site : www.retro-pouss-auto.fr - Tél : 06 12 46 70 44

Concours de pétanque

Samedi 12 Août, 15h - Jardin public

Organisé par la Boule Poussannaise